

## Avis d'appel public à la concurrence

(Directive 2014/24/UE)

### Services.

#### **Section I : Pouvoir adjudicateur :**

##### **I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :**

- DOMANYS - 9 rue de Douaumont, 89000 Auxerre (FR),  
tél. : +33 0386495000, télécopieur :+33 0386523732  
-Plate-forme e-bourgogne

##### **Adresses internet :**

Adresse générale:

du pouvoir adjudicateur : [https://\(URL\)www.domanys.fr](https://(URL)www.domanys.fr)

du profil d'acheteur : (URL) <https://marches.e-bourgogne.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

<https://marches.e-bourgogne.fr>.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus : <https://marches.e-bourgogne.fr>.

Adresse auprès de laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :  
auprès des points de contact susmentionnés.

**I.2 ) Type de pouvoir adjudicateur :** Organisme de droit public

**I.3) Activité principale :** Logement et équipements collectifs

**I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :**

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

#### **Section II : Objet du marché :**

##### **II.1) Description**

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur

**NETTOYAGE des LOGEMENTS VACANTS (Appartements ou pavillons et leurs annexes) et des PARTIES COMMUNES, sur le patrimoine de DOMANYS et celui géré par DOMANYS pour le compte de tiers**

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Type de marché : service, catégorie 14, code NUTS : FR264

II.1.3 ) Information sur le marché public, l'accord cadre ou le système d'acquisition dynamique :

L'avis concerne un marché public

L'avis concerne la mise en place d'un accord cadre

II.1.4) Information sur l'accord cadre :

accord cadre avec plusieurs opérateurs  accord cadre avec un seul opérateur

Nombre :      ou nombre maximal :      de participants à l'accord cadre envisagé

Durée de l'accord cadre :

en année : 1      ou en mois :

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord cadre :

Valeur estimée HT :      Monnaie :

Ou fourchette entre :      et :      Monnaie :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition :

La présente consultation a pour objet la réalisation de prestations de nettoyage des logements vacants (appartements ou pavillons et leurs annexes) et ponctuellement des parties communes.

Ces prestations sont réalisées en journée et sont déterminées «à la carte» selon le besoin identifié par le représentant du Pouvoir Adjudicateur. Le détail des prestations est explicité par le représentant du

Pouvoir Adjudicateur sous forme d'un bon de commande (ou ordre de service) indiquant précisément les actions de nettoyage à réaliser, la localisation de celles-ci dans les logements, parties communes ou annexes.

Le marché est donc un accord cadre à bons de commande.

II.1.6) Classification CPV :

Objet principal : 90900000-6

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

II.1.8) Lots :

Division en lots :  oui  non

- LOT N°1 : Secteur Yonne Nord (agences de Joigny et Sens)
- LOT n°2 : Secteur Yonne Sud (agences d'Auxerre et Avallon)

Possibilité de soumettre des offres pour :

- un seul lot
- un ou plusieurs lots
- tous les lots

II.1.9) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non

**II.2) Quantité ou étendue du marché :**

II.2.1) Quantité ou étendue globale

Valeur estimée HT :                      Monnaie

Ou

Fourchette entre :                      et :                      Monnaie :

II.2.2) Information sur les options :

Options :  oui  non

Si la réponse est OUI, préciser lesquelles :

- Marchés publics de travaux ou de services similaires (art. R.2122-7 du Code de la commande publique) : NON OUI
- Tranches optionnelles (art. R.2113-4 à 2113-6 du Code de la commande publique) :  
NON OUI : .....
- Reconduction du marché public (art. R.2112-4 du Code de la commande publique) :  
NON OUI : au nombre de 3

II.2.3) Reconduction :

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction :  oui  non

Nombre de reconductions éventuelles : 3 ou fourchettes entre :                      et :

Dans le cas de marchés de fournitures ou de services susceptibles d'être reconduits, calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs :

En mois : 3 x 12 mois                      ou en jours :

**II.3) Durée du marché ou délai d'exécution des travaux :**

La durée du marché est de 1 an, à compter du 29/02/2020, reconduit 3 fois, par période d'une année.

La reconduction est tacite et le titulaire ne peut s'y opposer. La dénonciation par le pouvoir adjudicateur se fera par lettre recommandée avec accusé de réception, neuf mois avant la date de reconduction.

Le marché s'achèvera au plus tard le 28/02/2024.

**Date prévisionnelle de commencement du marché :**

↳ 29/02/2020.

**Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

**III.1) Conditions relatives au contrat :**

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés : sans objet

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Financement : fonds propres

Paiement : maximum 30 jours

III.1.3) forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaires du marché :

Vous pouvez répondre soit seul, soit en groupement momentané d'entreprises.

DOMANYS n'impose aucune forme de groupement particulière (solidaire ou conjoint)

DOMANYS impose un groupement :  conjoint  solidaire

Argumentaire : nécessité que les prestations soient exécutées sans délais supplémentaires en cas de défaillance d'un cotraitant au titre de la qualité de service due aux locataires, du maintien de la qualité du cadre de vie et de l'attractivité du patrimoine.

*En cas de groupement d'entreprises :*

- le mandataire sera solidaire ayant la capacité juridique, technique et financière d'assurer l'exécution du marché en cas de défaillance d'un des membres du groupement et disposant des assurances professionnelles correspondantes,
- une annexe à l'acte d'engagement précisera la répartition des missions pour chaque entreprise, conformément à la convention écrite passée entre les différentes entreprises du groupement définissant les règles de fonctionnement du groupement. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander la production de cette convention.

III.1.4) Autres conditions particulières :

Le marché est soumis à des conditions particulières :  oui  non

**III.2) Conditions de participations**

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : voir règlement de consultation

III.2.2) Capacité économique et financière : voir règlement de consultation

III.2.3) Capacité technique : voir règlement de consultation

III.2.4) Information sur les marchés réservés :

le marché est réservé à des ateliers protégés

le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés.

**III.3) Conditions propres aux marchés de services**

III.3.1) Information relative à la profession :

La prestation est réservée à une profession particulière :  oui  non

Si oui, références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service :

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :  oui  non

**Section IV : Procédure**

**IV.1) Type de procédure**

Ouverte

Restreinte

Concurrentielle avec négociation

Dialogue compétitif

Partenariat d'innovation

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer (procédures restreinte et négociée, dialogue compétitif)

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue.

#### **IV.2) Critères d'attribution**

IV.2.1) Critères d'attribution

prix le plus bas

Ou

offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

➤ **Bordereau de prix unitaires : 50 %**

➤ **Coefficient majorateur : 10 %**

➤ **Valeur technique de l'offre : 40 %**

IV.2.2) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée :  oui  non

#### **IV.3) Renseignements d'ordre administratif :**

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

oui  non

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif dans le cas d'un dialogue compétitif

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

**Date : 18/06/2019**

**Heure : 17h00**

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés ( si elle est connue dans le cas d'une procédure restreinte ou négociée ou d'un dialogue compétitif)

IV.3.6) langue(s) pouvant être utilisée dans l'offre ou la demande de participation :

langue officielle de l'UE : FR

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

120 jours

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

Date : 20/06/2019 Heure : 8h00

### **Section VI : Renseignements complémentaires**

#### **VI.1) Renouvellement**

#### **VI.2) Information sur les fonds de l'Union Européenne**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union Européenne :

oui  non

#### **VI.3) Informations complémentaires**

##### **Visites des lieux :**

Sans objet.

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** le dossier de consultation est à télécharger sur la plate-forme, <https://marches.e-bourgogne.fr> (référence : nettoyage-logements-vacants).

En cas de difficultés techniques pour télécharger le dossier, le prestataire dispose d'une aide spécifique au numéro suivant : 0970 609 909.

**Pour obtenir tous renseignements complémentaires** qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir, au plus tard, 10 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite :

⇒ **par le biais de la plate-forme** : <https://marches.e-bourgogne.fr>

**Adresse à laquelle les offres doivent être remises ou envoyées :**

Vous devez répondre exclusivement de manière dématérialisée via le site : <https://marches.e-bourgogne.fr> (référence : entretien-gestion-des-dechets).

**Assistance : pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 0970 609 909**

**Les plis sous format papier, envoyés par voie postale ou déposés à l'accueil de Domanys, ou adressés par mail, ne seront ni ouverts, ni analysés.**

#### **VI.4) Procédures de recours**

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif – 21 rue d'Assas – 21000 DIJON

Tél : +33 0380739100

VI.4.2) Introduction des recours

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

Tribunal administratif – 21 rue d'Assas – 21000 DIJON

Tél : +33 0380739100

VI.5) Date d'envoi du présent avis au JOUE: 7 mai 2019

Date d'envoi du Présent avis : 13 mai 2019